



(Photo : André Gill)

Une culture rayonnante plus que jamais

Cette année plus que jamais, les regards se sont tournés vers Odanak.

D'abord, l'un des événements marquants aura été le tournage et la diffusion de l'émission La Petite Séduction, diffusée à la télé de Radio-Canada le printemps dernier.

La populaire émission, qui rejoint un auditoire de plus de 600 000 personnes, aura permis à la culture Abénakise de rayonner à travers tout le pays. Les commentaires reçus ont été très favorables.

Puis la 49^e édition Pow Wow Abénakis d'Odanak, qui se déroulait du 4 au 6 juillet dernier, a accueilli un nombre élevé de visiteurs, multiplié par trois, en comparaison des années précédentes.

Ensuite, Alanis O'Bomsawin, cinéaste Abénakise de réputation internationale, est venue présenter une impressionnante collection d'estampes qu'elle a réalisées au Musée des Abénakis d'Odanak. L'exposition se poursuivra jusqu'en janvier 2009.

Et puis, les Abénakis d'Odanak ont joint leur voix à celles des autres Premières Nations au pays dans le cadre d'une journée de protestation nationale, le 29 mai dernier.

Les demandes formulées étaient : Laisser le statu quo loin derrière nous; Établir une relation d'égal à égal avec les gouvernements; Construire un avenir fort et en santé pour nos enfants, nos familles, notre communauté et nos Nations.

- *D'autres détails à la page 2*

Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Une action pour contester les dispositions discriminatoires des règles d'inscription au registre des indiens

Le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a fait réaliser en 2007 une étude démographique qui démontre que dans 50 ans, le nombre d'Abénakis « statuéés », c'est-à-dire inscrits au Registre des Indiens, aura diminué de 50 % et que dans 100 ans, il aura diminué de plus de 90 %. Pour survivre comme peuple autochtone, les Abénakis doivent combattre ces règles discriminatoires.

Page 3

AVIS À TOUS LES MEMBRES

Assemblée publique Conseil des Abénakis d'Odanak

Date : 27 septembre 2008
Lieu : Salle communautaire
Heure : 13h30

Ordre du jour

- 1) Ouverture/Prière
- 2) Bail Steve Sioui
- 3) Transfert de bande:
- Mme Shirley DeWind;
- Gilbert Paul.
- 4) Espèces en péril
- 5) Taxe sur les carburants
- 6) Politique culturelle
- 7) Questions
- 8) Fermeture

Mot du Chef



RICK O'BOMSAWIN

“ Nous demeurons optimistes en ce qui concerne le logement et la création d'emploi. Comme vous voyez, nous sommes occupés à développer des opportunités avec l'espoir d'un avenir meilleur pour nous, nos enfants et leurs enfants. ”

Kwai,

Nous arrivons au dernier trimestre de notre première année. Desservir la communauté en tant que chef est certainement une expérience intéressante et stimulante. Ce printemps et cet été j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs forums et activités législatives. Je suis reconnaissant d'être un leader à cette époque si importante et significative. C'est un honneur de participer à un processus où la reconnaissance des torts commis à notre peuple se fait remplacer par un espoir de réconciliation. Le Premier ministre a présenté ses excuses pour le rôle joué par le Canada, un pays qui a essayé de nous assimiler en dévalorisant notre patrimoine riche pour la remplacer par la honte; avec ce nouveau processus, nous espérons frayer un nouveau chemin. La reconnaissance gouvernementale de cette année confirme cette vérité et nous permet de nous guérir et de rétablir des ponts. J'espère que ceci mène à la reconnaissance de notre entente originale - la ceinture wampum à deux rangs, où nos peuples avancent de façon égale, en honorant et en réclamant nos visions du monde distinctes. Ceci nous donne l'occasion d'établir et de définir nos rôles et places uniques dans la société occidentale selon nos propres pratiques, croyances et traditions.

C'est la saison de la récolte, une grande partie de notre ensemencement commence à porter fruit. Suivant des évaluations initiales au début de notre mandat, nous avons

développé une structure organisationnelle pilote au Conseil de Bande afin d'engager vos gestionnaires de programme à développer et à livrer des initiatives communautaires qui sont à la fois efficaces et importantes. Nous chercherons des membres de la communauté engagés pour faire partie des comités d'affaires et de sécurité publique. Nous voulons vos commentaires, puisque c'est votre communauté. Nous continuons à travailler avec diligence afin de mieux connaître tous les aspects de notre communauté et de développer des outils pour maximiser notre potentiel.

Au Conseil, nous avons essayé de comprendre comment définir et développer notre communauté. Nous avons exploré des enjeux tels que la reddition des comptes, le service, la durabilité et la justice. Nous avons commencé en nous demandant ce qu'il nous faudrait pour continuer à développer notre communauté d'une manière où nous pouvons créer des opportunités à nos membres intéressés, sans égard à leur lieu de résidence; ainsi nous préparons le terrain pour les générations à venir. Nous voulons créer une communauté où l'intérêt à la construction et au développement remplacera des comportements destructifs afin que nous devenions éventuellement autonomes. En tant que communauté, nous devons identifier et répondre à nos véritables besoins, sans égard à la réduction de notre liste de membres causée par le système de statut actuel. Sans doute, ce dossier demandera beaucoup d'engagement et de travail pour chacun et chacune de nous.

Quelques initiatives courantes en logement prennent forme. Nous avons complété les deux logements à quatre chambres à coucher; actuellement nous y hébergeons deux jeunes familles. Nous avons révisé notre structure de location afin d'assurer la durabilité de ceux-ci et des autres logements. Une nouvelle équipe de bâtisseurs qualifiés (membres de la communauté) prend forme afin de commencer la construction d'un bloc de quatre appartements à deux chambres à coucher, qui seront disponibles cette année. Nous espérons construire aussi un deuxième bloc semblable au premier.

Tel que mentionné, nous rassemblons notre équipe " A ", notre équipe de construction et d'entretien, ce qui crée 5 nouveaux emplois à long-terme. Nous commençons également le montage du plan pour un mail linéaire qui contiendra 5 locaux d'affaires. Deux compagnies sont à y louer un local. En plus, nous envisageons la possibilité d'héberger un garage communautaire dans ce mail, où nos jeunes pourraient travailler avec des mécaniciens qualifiés afin de développer leurs capacités.

Nous demeurons optimistes en ce qui concerne le logement et la création d'emploi. Comme vous voyez, nous sommes occupés à développer des opportunités avec l'espoir d'un avenir meilleur pour nous, nos enfants et leurs enfants.

Dans la paix et l'amitié,

Rick O'Bomsawin, chef



Des nouvelles de votre conseiller

JACQUES THÉRIAULT WATSO
Conseiller

Kwaï, kwaï,

Pour mon premier article de notre journal, j'aimerais saluer tous nos lecteurs et lectrices abénakis qui reçoivent ce merveilleux journal. La diffusion d'information aux membres de la Nation abénakise d'Odanak est une préoccupation de tous les jours pour vos élu(e)s. Il est primordial pour nous de vous informer sur ce qui nous concerne en tant qu'abénakis et abénakise.

Je dois affirmer que tous les élu(e)s et tous les employé(e)s de notre bande travaillent assidûment pour vous livrer des services de qualité, et ce malgré les nombreuses contraintes qui nous sont imposées par les différents paliers de gouvernements.

Depuis la dernière édition de notre journal, il y a eu plusieurs événements marquants pour notre communauté. J'en profite pour vous en présenter trois. Le premier étant la visite du député d'Abitibi-Est, M. Alexis Wawanoloath, pour le Parti québécois à l'Assemblée nationale à Québec. Il est le premier député abénakis à siéger à l'Assemblée nationale. Lui et deux autres députés de son parti se sont payés une visite au Musée des Abénakis pour y rencontrer des artisans et artisanes d'Odanak. Ils veulent rapporter à l'Assemblée nationale les difficultés que rencontrent les travailleurs(les) du milieu culturel.

Le deuxième événement est le tournage de l'émission LA PETITE SÉDUCTION qui passe sur les ondes de Radio-Canada. J'ai initié ce projet en juillet 2007 en soumettant la candidature d'Odanak. Beaucoup de travail et d'effort furent investis dans ce projet. L'émission rejoint un auditoire de plus de 600 000 personnes par semaine. La célébrité à séduire fut nul autre que Bruno Pelletier. Nous avons pu briser des mythes au sujet des communautés des Premières Nations. Le tournage de l'émission s'est déroulé du 25 au 26 avril 2008.

Je suis fier du résultat et je suis fier de tous nos membres qui y ont participé. Si vous désirez une copie de l'émission sur DVD, il nous fera un plaisir de vous en faire parvenir une. Vous n'avez qu'à contacter la réceptionniste au Conseil, Karine Gill, au 1-888-568-2810.

Le dernier événement que je voulais vous parler est notre Pow-wow. La fête nationale des Abénakis. Cette année le Pow-wow a connu une forte augmentation du taux de participation, La Petite Séduction y a été pour quelque chose assurément! Les activités qui se sont déroulées sur trois jours nous ont permis d'affirmer fièrement notre culture et notre héritage. Je tiens ici à souligner le travail grandiose du comité organisateur, dont j'ai fait partie, qui nous a livré un splendide Pow-wow. C'est un rendez-vous l'an prochain pour tous les Abénakis et Abénakises pour venir célébrer le 50ème Pow-wow d'Odanak.

En conclusion, je tiens à vous informer que je travaille fort, tous les jours, pour améliorer le sort de notre fière et noble Nation et ce, dans l'esprit de nos ancêtres pour aujourd'hui et pour les générations à venir!

Kchi Wliwini,

Jacques Thériault Watso
Odanak Noji-teb8it
(Conseiller Odanak)



Le tournage de l'émission La Petite Séduction, diffusée sur les ondes de Radio-Canada, s'est déroulé du 25 au 26 avril 2008 avec l'animatrice Danny Turcotte et l'artiste invité Bruno Pelletier.

Ci-contre : Le député provincial d'Abitibi-Est, M. Alexis Wawanoloath et deux autres membres de son parti ont visité le Musée des Abénakis. Ils en ont profité pour rencontrer des artisans d'Odanak
(Photos André Gill)



Mot du directeur

DANIEL GAUTHIER-NOLETT

Directeur général
Conseil de bande d'Odanak

L'été s'achève et mon doux que nous n'avons pas été gâté!!! Il a plu plus souvent que l'on ne l'aurait souhaité. Bref, nous espérons un bel automne pour nous remonter le moral. Passons aux choses sérieuses maintenant. Suite au départ de Mme Jocelyne Lamirande, nous avons ajouté Mme Karine Gill au sein de notre équipe au poste de réceptionniste au bureau administratif. Au moment d'écrire ces lignes, nous étions en démarche pour remplacer Mme Isabelle Genest au poste d'agente à la Sécurité du revenu. Mme Genest est retournée vivre dans sa communauté à Mashteuiatsh. À toutes deux, nous leur souhaitons bonne chance dans leurs projets futurs.

En raison de la dégradation de certains équipements en loisirs, le Conseil a dû investir le printemps et l'été dernier pour rendre les parcs et la piscine plus sécuritaires. Nous avons notamment changé des balançoires dans les parcs, changer le tremplin et les moteurs des pompes de la piscine. De plus, des rénovations ont été faites au bureau de poste et derrière à l'ancien centre internet. Principalement, nous devions réparer la rampe pour personne handicapée qui ne respectait les normes et qui était endommagée. De plus, notre bureau de poste sera bientôt doté d'un système informatique pour améliorer et accélérer le service à la clientèle.

Pour ce qui est de l'ancien Centre Internet, nous y aménageons des bureaux avec une salle de réunion pour des besoins futurs en espace de bureau.

Notez que la prochaine assemblée publique se tiendra le 27 septembre prochain à la salle communautaire à 13h30. Si vous avez des questions, vous pourrez les poser lors de l'assemblée publique.

DOSSIER CODE DE CITOYENNETÉ

Nous avons gagné notre bataille avec le Ministère des Affaires Indiennes dans ce dossier. La Cour d'appel fédérale nous a donné raison sur toute la ligne et exige au ministère de nous transférer le contrôle de notre membership. Le ministère a décidé de ne pas s'adresser à la Cour Suprême pour faire renverser le jugement de la Cour d'appel. Nous avons gagné !!!

Au moment d'écrire ces lignes, nous étions toujours dans l'attente de recevoir la lettre du ministre des Affaires Indiennes qui officialisera le processus de prise en charge de notre membership. Vous devriez recevoir des informations sous peu pour la suite des événements.

DOSSIER CONTESTATION - ARTICLE # 6

Veillez lire le plan de communication à la page 3 qui vous tiendra au courant des progrès dans ce dossier.

DOSSIER ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Les travaux pour la construction de la nouvelle patinoire, derrière la Place jeunesse débuteront bientôt. Les coûts du projet sont estimés à 186 000\$. Le ministère du Secrétariat aux Affaires Autochtones du Québec subventionnera 50% des coûts estimés du projet, soit 93 000\$.

DOSSIER POLICE

La nouvelle entente pour créer le Corps de Police de la Nation Abénakis n'est toujours pas signée. Le projet est bloqué quelque part au Conseil des ministres. La période des vacances étant terminée, nous espérons un dénouement sous peu. Nous nous retrouvons sans entente depuis le 1^{er} avril dernier.



ACTION DES ABÉNAKIS POUR CONTESTER LES DISPOSITIONS DISCRIMINATOIRES DES RÈGLES D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES INDIENS

Par Paul Dionne

1. Pourquoi cette action ?

Le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a fait réaliser en 2007 une étude démographique qui démontre que dans 50 ans, le nombre d'Abénakis « statué », c'est-à-dire inscrits au Registre des Indiens, aura diminué de 50 % et que dans 100 ans, il aura diminué de plus de 90 %.

- ❖ Cette tendance est due en partie aux règles discriminatoires d'inscription au Registre des Indiens introduites dans la *Loi sur les Indiens* par la *Loi C-31* de 1985.
- ❖ Pour survivre comme peuple autochtone, les Abénakis doivent combattre ces règles discriminatoires.

2. En quoi les règles d'inscription au Registre des Indiens sont-elles discriminatoires ?

Les règles d'inscription au Registre des Indiens, telles que modifiées en 1985 par la *Loi C-31*, perpétuent la discrimination que les modifications étaient censées éliminer. Elles continuent en effet à favoriser les personnes dont l'ascendance Indienne est dans la lignée paternelle par rapport à celles dont l'ascendance indienne est dans la lignée maternelle.

Les règles discriminatoires d'inscription qui affectent le plus les Abénakis sont les règles dites des « cousins » et des « frères et sœurs ».

a) La règle des « cousins »

Cette règle touche les Abénakises qui ont perdu leur statut d'Indienne à cause de leur mariage avec un conjoint non statué avant 1985, et leurs descendants, par comparaison avec leurs frères, les Abénakis qui ont donné le statut d'Indienne aux conjointes non statuéées qu'ils ont épousées avant 1985, et leurs descendants.

Ces Abénakises ont recouvré leur statut avec la *Loi C-31*, et leurs enfants aussi, mais ceux-ci ont reçu un statut non transmissible parce qu'un seul de leurs parents (leur mère) est statué. Par contre, leurs frères abénakis ayant épousé des conjointes non statuéées avant 1985 ont donné à leurs enfants un statut transmissible puisqu'eux et leurs épouses sont comptés comme Indiens statuéés.

L'inscription des petits-enfants de ces Abénakises peut donc être refusée au motif qu'ils n'ont qu'un seul grand-parent statué, alors que l'inscription ne peut être refusée aux petits-enfants des Abénakis mariés à des conjointes non statuéées avant 1985, qui ont toujours au moins deux grands-parents statuéés.

On appelle cette règle la « règle des cousins », car des cousins ayant chacun un seul parent statué de naissance peuvent avoir des statuts indiens différents, l'un transmissible, l'autre non transmissible. La conséquence de ces statuts différents est que les enfants de l'un de ces cousins auront droit au statut indien même si leur grand-père a épousé une conjointe non statuéée avant 1985, alors que les enfants de l'autre cousin n'auront pas droit au statut indien parce que leur seul grand-parent statué est une Abénakise qui a épousé un conjoint non statué avant 1985.

b) La règle des « frères et sœurs »

Cette règle touche les filles abénakises à qui la loi d'avant 1985 refusait le statut d'Indienne parce qu'elles étaient nées de l'union hors mariage d'un Abénakis statué et d'une conjointe non statuéée. Par comparaison, la loi d'avant 1985 donnait le droit à l'inscription aux garçons abénakis se trouvant dans la même situation.

Après l'adoption de la *Loi C-31* en 1985, ces garçons se sont vu attribuer un statut indien transmissible parce qu'en tant que garçons, ils avaient acquis le droit à l'inscription avant 1985. Quant aux filles, comme elles n'ont obtenu le droit à l'inscription qu'avec la *Loi C-31* en 1985, elles se sont vu attribuer par cette loi un statut indien non transmissible parce qu'elles n'avaient qu'un seul parent statué (leur père).

Un garçon et une fille abénakis nés hors mariage du même père et de la même mère avant 1985 pourront donc avoir chacun un statut indien différent, l'un transmissible, l'autre non transmissible. Les enfants de ce garçon auront droit au statut indien, que leur mère soit statuéée ou non. Par contre, les enfants de cette fille n'auront pas droit au statut indien si leur père n'est pas statué.

3. Sur quel fondement les Abénakis contesteront-ils les règles discriminatoires d'inscription ?

Le fondement principal de l'action des Abénakis à l'encontre des règles d'inscription discriminatoires est le paragraphe 15(1) de la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui interdit toute discrimination, notamment la discrimination fondée sur le sexe.

Les Abénakis démontreront :

- ❖ **Que** les règles d'inscription de la *Loi sur les Indiens* ont pour effet d'imposer une différence de traitement entre des hommes et des femmes abénakis dont l'ascendance indienne est comparable, et entre leurs descendants;
- ❖ **Que** cette différence de traitement est fondée sur le sexe, l'un des motifs de discrimination interdits par le paragraphe 15(1) de la *Charte*;
- ❖ **Que** cette différence de traitement est discriminatoire, parce qu'elle prive les Abénakis dont l'ascendance est dans la lignée maternelle des bénéfices découlant de l'inscription au Registre des Indiens ou de la possibilité de transmettre un statut qui permette l'inscription au Registre.

4.- Qui sont les demandeurs à l'action des Abénakis ?

Les demandeurs à l'action des Abénakis sont des individus abénakis qui sont victimes de la règle discriminatoire des « cousins » ou de la règle discriminatoire des « frères et sœurs ».

Les bandes des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak feront aussi parties de l'action. Leur intérêt découle des effets négatifs de ces règles discriminatoires sur la communauté et sur la nation abénakises.

5.- Quels objectifs les Abénakis poursuivent-ils en prenant cette action ?

En prenant cette action, les Abénakis cherchent à obtenir que les règles d'inscription au Registre des Indiens contenues dans la *Loi sur les Indiens* soient interprétées de manière à éliminer toute discrimination.

Plus concrètement, les Abénakis cherchent à obtenir :

- ❖ **Pour** les Abénakises qui ont épousé des conjoints non statuéés avant 1985 et pour leurs descendants, un statut Indien équivalent à celui de leurs frères abénakis qui ont épousé des conjointes non statuéées avant 1985 et de leurs descendants;
- ❖ **Pour** les Abénakises nées avant 1985 de l'union hors mariage de pères abénakis statuéés et de conjointes non statuéées et pour leurs descendants, un statut Indien équivalent à celui des Abénakis nés d'une union semblable avant 1985 et de leurs descendants;
- ❖ **Pour** l'ensemble de la nation abénakise, l'augmentation et la consolidation de l'effectif statué.

6.- Cette action intéresse-t-elle seulement le peuple abénakis ?

Non. Cette action intéresse la plupart, sinon tous les peuples autochtones du Canada. L'effectif de plusieurs peuples autochtones se trouve en effet dans une situation d'effritement comparable à celle des Abénakis. L'effectif « statué » de ces peuples autochtones risque aussi de disparaître d'ici quelques générations, avec les conséquences culturelles et sociales qui s'en suivront.

GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI



LE MOT DU DIRECTEUR

Par
DENYS BERNARD
Directeur général

Le Grand Conseil offre des services techniques aux deux bandes de Wôlinak et d'Odanak que ce soit des projets de construction, la supervision technique des immobilisations existantes,

Après avoir passé 14 ans au Conseil de bande de Wôlinak, au poste de coordonnateur des programmes et services, j'ai accédé au poste de Directeur général du Grand Conseil en août 2005 de façon intérimaire et confirmée à ce poste en janvier 2006.

Je me sens bien préparé à assurer ces nouvelles fonctions et je réalise l'ampleur des responsabilités qui incombent au Grand Conseil. Durant l'intérim, j'ai assumé la gestion des dossiers en cours.

Notre financement est reconduit jusqu'en 2008 auprès du ministère des Affaires Indiennes et du Nord du Canada (MAINC) et de Santé Canada. Au terme de cette période, il faudra démontrer au MAINC la pertinence de maintenir notre Conseil tribal, et ce, même si nous ne sommes que deux bandes à le former. En effet, pour ceux et celles qui l'ignorent, un Grand Conseil se doit, de par la *Loi sur les Indiens*, d'être constitué de plusieurs bandes. Notre conjoncture géographique et démographique milite pour nous dans la démonstration de reconnaître les besoins de nos deux bandes en matière de services.

l'entretien des stations de pompage et de tout ce que regroupe la fonction de génie civil.

De plus, il offre des services consultatifs tels que des avis légaux, des avis techniques ou des consultations sur des thématiques particulières.

Les services sociaux, compte tenu de la particularité de la vie en réserve, sont essentiels à nos communautés. On n'a qu'à penser à tous les dossiers qui relèvent de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) en collaboration avec les Centres jeunesse pour bien comprendre que nos membres vivent des problématiques sociales qui leurs sont particulières, ce qui justifie notre droit à l'autonomie en matière de gestion de nos cas.

Les services de recherches pour les revendications territoriales devraient inciter nos bandes à revendiquer haut et fort le maintien de notre Grand Conseil. Les revendications territoriales en cours sont :

- ❖ Coleraine
- ❖ La Seigneurie de Bécancourt
- ❖ Historique de la création de la paroisse de Saint-Thomas de Pierreville
- ❖ Chemin de fer de Wôlinak et d'Odanak
- ❖ Historique des chemins Maurault et du Bout de l'Île
- ❖ La cession des 38 lots dans le Domaine des Abénakis de Saint-François

Denys Bernard
Directeur général
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki



Culture, développement et qualité de vie ...

NICOLE O'BOMSAWIN
Conseillère

Début juin, 5 membres de la communauté s'envolaient pour Vancouver pour un séjour d'une semaine.

Jacques Watso et Deny O'Bomsawin se sont rendus dans deux communautés, ont été accueillis, ont pu échanger sur différentes façons de gérer et aussi une volonté de générer des revenus autres que les subventions gouvernementales.

De plus, ces communautés ont une population comparable à notre communauté. Une de ces communautés Osooyoos était en tutelle en 1985, et aujourd'hui ses revenus s'élèvent à quelques dizaines de millions de dollars annuellement.

Tout est mis en place dans la communauté pour stimuler la fierté de ses membres et leur implication dans la prospérité de celle-ci. Cela a demandé de la vision de la part de leur leaders et probablement beaucoup d'énergie mais après une vingtaine d'années, ils ne sont plus dépendants pour leur développement de l'argent du fédéral.

Pour l'autre communauté visitée, West Bank Indian Reservation of Okanagan Nation, c'est la première communauté au Canada qui a instauré un système de taxation et cela lui assure un revenu récurrent annuel de plusieurs millions de dollars. Cela lui permet d'investir dans son propre développement. Fait à remarquer dans ces deux communautés, la culture est prise en considération et les fonds recueillis répondent tant aux besoins économiques que culturels.

Une délégation de trois autres personnes : Nicole O'Bomsawin, Menahan et Nahame O'Bomsawin se sont rendues sur l'île de Vancouver pour assister et participer au congrès annuel des réserves de la biosphère canadienne. Une première partie avait lieu au Mont

Arrowsmith, près de Parksville, cette réserve de la biosphère est davantage un lieu de conservation de la faune et de la flore semblable au Mont -St-Hilaire au Québec. Notre deuxième destination a été Tofino où on retrouve la réserve de la biosphère de Clayoquot Sound. Ce qui distingue cette réserve, outre l'étendue de son territoire, c'est qu'elle a obtenu sa reconnaissance grâce au travail des Premières Nations qui y habitent.

En fait, 5 Premières Nations s'impliquent et sont membres du conseil d'administration qui gère cette réserve. La journée du 8 juin était consacrée aux autochtones et permettait les échanges entre les Abénakis d'Odanak, les Innus de Betsiamites et les Nu-Chah-Nulth.

Nous étions alors dans la communauté de Ucluelet, petite réserve à l'écart des grands développements touristiques de la Côte ouest. Une réserve semblable à celles du Québec, avec des enfants et des chiens et du sable qui remplissent nos souliers, mais une communauté accueillante et curieuse d'en apprendre sur nous. Une communauté semblable aussi dans ses efforts pour conserver sa culture et sa langue, car elle a été durement touchée par les écoles résidentielles. Des grands ados et jeunes adultes en casquette nous ont offert, en guise de bienvenue, des chants traditionnels au tambour et les femmes ont dansé vêtues de leurs couvertures traditionnelles. Des aînées ont aussi partagées avec nous leur technique de vannerie faite à partir du cèdre qui est omniprésent sur l'île. Elles ont d'ailleurs été très intéressées par notre vannerie de frêne et de foin d'odeur.

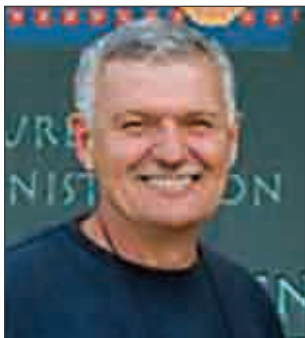
C'est étonnant de constater que nous avons beaucoup de choses en commun d'un bout à l'autre du pays ... Nous sommes reparties enrichies et nourries par ces rencontres et nous avons convenu de garder les liens, du moins virtuellement. Pour les jeunes, ce fut une occasion de mettre en valeur leur culture et de voir que leurs préoccupations concernant la culture est aussi celle des autres jeunes autochtones à l'autre bout du pays. La vision de leur réserve de la biosphère est tirée de la philosophie Nu-Chah-Nulth



VIVRE EN RESPECT

VIVRE EN HARMONIE

TOUT EST UN,
TOUT EST INTERRELIÉ



Le «Projet Tortue», la suite!

MICHEL DURAND
Projet tortue

Suite au succès du «Projet tortue» de 2007, le Fonds Autochtone pour les Espèces en Péril d'Environnement Canada a renouvelé son financement. L'équipe de travail (Michel Durand et Aliké Harel) a fait encore cette année plusieurs découvertes sur le territoire. Le Projet Tortue étend ses activités aux tortues, évidemment, mais aussi aux autres reptiles, aux amphibiens, aux plantes vasculaires et cette année aux moules d'eau douce. Avec pour objectif d'approfondir les connaissances du territoire, l'équipe a davantage étudié les espèces en péril d'Odanak, a fait beaucoup de sensibilisation et a débuté un inventaire des moules d'eau douce.

Les espèces en péril d'Odanak - La présence des espèces trouvées en 2007 a été confirmée et l'étendue de leur habitat déterminée. Parmi les découvertes de l'année, des Salamandres à quatre orteils (*Hemidactylum scutatum*) ont été trouvées au Domaine de St-François-du-Lac pour une seconde fois, à l'île Ronde et au Domaine de Pierreville pour la première fois. La Véronique aquatique (*Veronica aquatica-angallis*), transplantée dans un habitat adéquat en 2007, s'est répandue dans son nouveau milieu, ce fut donc une réussite. Deux peuplements d'aubépines (*Crataegus*) ont été étudiés et deux espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ont été découvertes, il s'agit de : l'aubépine à fruits cireux (*Crataegus pruinosa* var. *pruinosa*) et l'aubépine de Brainerd (*Crataegus brainerdii*). Une aubépineraie est un peuplement que l'on retrouve très rarement en forêt, surtout d'une telle superficie (0,75 hectares).

La sensibilisation - L'équipe a accueilli des groupes de jeunes enfants et de touristes de passage au Musée des Abénakis. Lors de ces rencontres, les visiteurs étaient informés sur les tortues et leur cycle de vie, mais également sur les milieux humides et les activités du «Projet tortue». La sensibilisation était axée sur le comportement à adopter lors d'un contact avec les tortues et sur leur importance écologique.

Les moules d'eau douce - L'équipe de travail a suivi une formation afin d'inventorier les moules d'eau douce se trouvant dans les marais et la Rivière St-François. Cette dernière est l'une des plus riches au Québec : elle compte 13 espèces dont 8 sont en péril. Les moules d'eau douce filtre 1 litre d'eau à l'heure. Ce qui explique leur grande importance dans l'écologie de l'eau. Néanmoins, la grande quantité de polluants et de métaux lourds dans les cours d'eau contribuent à leur déclin (et donc à celui de la qualité de l'eau). Il est primordial de connaître l'état de santé de ces bioindicateurs exceptionnels.

Globalement, l'utilisation de ces connaissances permet aux décideurs d'agir de façon éclairée sur le territoire. Vu sa petite superficie, chaque développement doit tenir compte des richesses qui l'entourent. Une communauté en santé a besoin d'un environnement sain pour une économie durable.



Éducation et Registre des Indiens

NATHALIE CARDIN
Agente de l'Éducation et
Administratrice du Registre des Indiens

Bonjour à vous tous !

Espérant que vous avez passé un bel été malgré la température. Je vous informe que je quitterai le bureau pour une période de 50 semaines à partir du 19 septembre 2008 en raison d'une congé de maternité. Au cours de cette période, je serai remplacée par Eddy Obomsawin, résidant d'Odanak et membre de notre nation. D'ailleurs, celui-ci a débuté le 22 août 2008 sa formation afin d'être prêt et en mesure de vous offrir des services des plus professionnels lors de mon absence.

Voici un petit mot d'Eddy :

Bonjour, je suis Eddy Obomsawin et il me fait extrêmement plaisir de travailler pour les membres de ma nation. Ce sera avec enthousiasme que je répondrai à vos questions tout en vous offrant les meilleurs services.

Nous, Eddy et moi-même, profitons de l'occasion de souhaiter une bonne année scolaire 2008-2009 à tous les étudiants.

Au plaisir de vous servir à nouveau en septembre 2009 !

Nathalie



Bonjour ! Mon nom est **Karine Gill**, je suis autochtone et résidente d'Odanak depuis déjà 22 ans. Il me fait plaisir de me présenter à vous comme étant la nouvelle secrétaire-réceptionniste du Conseil de bande d'Odanak. J'ai suivi une formation en secrétariat d'une durée de 15 mois au Centre de formation professionnelle de Sorel-Tracy. Je tiens à dire que je suis à la fois comblé et très fier d'avoir la chance de pouvoir travailler dans ma communauté. Au plaisir de vous servir!



Bonjour, je me nomme **Martin Latour** et je suis technicien comptable à l'emploi du Conseil de Bande d'Odanak depuis novembre 2006. Je travaille de concert avec Mme Johanne Arcand, qui elle agit à titre de comptable de la bande. Je possède un diplôme de niveau collégial en soutien administratif en Service financier. Je suis un Mi'gmaq de Listuguj et j'habite la communauté depuis peu.





CLPN D'ODANAK

Commission locale des Premières Nations

ELEANOR HOFF
Agente de la CLPN

Encore une fois, il me fait un grand plaisir de pouvoir renseigner la population dans cette chronique.

Depuis la dernière fois que je vous ai écrit, il y a eu des développements avec la CLPN d'Odanak (COMMISSION LOCALE DES PREMIÈRES NATIONS). Depuis l'an passé le bureau chef à Kahnawake négocie avec le gouvernement pour le renouvellement des ententes de la CLPN. J'ai reçu un mémo de Ralph Cleary, Directeur général de la Commission de développement des ressources humaines des Premières nations du Québec, disant que Ressources humaines et développement social du Canada (RHDS) a approuvé une extension d'un an pour la Stratégie du développement des ressources autochtones. Ça veut dire que la CLPN d'Odanak a été prolongé du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010. Cette extension permettra à la Commission de continuer à exercer des pressions afin d'obtenir une nouvelle stratégie qui répondra aux besoins de la clientèle de la CLPN.

Nous continuons à fournir de l'aide financière et d'autres mesures d'employabilité aux étudiants. Avec l'arrivée rapide de la session d'automne, je prépare tous les documents nécessaires (contrats des clients) et les demandes de chèque.

J'aimerais utiliser cette chronique afin d'informer tous les clients demandant de l'aide financière pour un mesure d'emploi, la fréquentation scolaire pour une hausse du niveau ou un cours de formation, que j'aurais besoin de tous les détails (date du début et de la fin, coût d'inscription, liste d'articles requis pour le cours, etc.) afin de pouvoir traiter votre demande. Il m'arrive tellement souvent de recevoir des clients qui m'informent qu'ils se sont inscrits pour un cours et qu'ils demandent un paiement ou désirent s'inscrire pour un cours qui commencerait en quelques jours. Ça ne me donne pas assez de temps pour préparer les contrats et pour obtenir les informations requises par le traitement de l'aide financière. Avant de formuler chaque contrat, je dois envoyer une demande de transaction à la Commission, afin de savoir quel financement j'utiliserai pour le client.

Parmi les différentes mesures de financement de la CLPN, un client pourrait être sur une mesure régulière (financement du Trésor). Les clients peuvent recevoir des prestations d'assurance emploi (financement AE); dans ce cas, si le client est un client AE actif, ce client continue à recevoir son AE mais doit compléter son formulaire AE d'une autre manière. Une autre source de financement est le Financement jeunesse, qui est pour une clientèle âgée de 16 à 30 ans. Nous recevons également du financement pour les personnes handicapées.

L'été passé la CLPN a financé (14) étudiants de notre programme jeunesse. Ces étudiants ont fait leur propre recherche d'emploi. La CLPN a financé des employeurs pour une période de huit (8) semaines au salaire minimum. Actuellement, tous les étudiants ont complété leurs emplois et les employeurs ont été tous satisfaits de leur travail. L'an prochain nous chercherons un format différent pour les étudiants d'été, dont les étudiants seront informés au début de la nouvelle année.

Pour des renseignements plus spécifiques sur la CLPN, veuillez consulter notre nouveau site Web au cbodanak.com ou communiquez avec nous au 450-568-2810 (poste 229).

Eleanor Hoff
Agente de la CLPN



Mot de l'agent de développement économique

PAUL GOSSELIN
Agent de développement économique

Dans les chroniques qui vont suivre, nous allons élaborer sur chacune des étapes qui nous permettent de passer de l'idée au démarrage d'une entreprise. Pour certains la réflexion et le travail pourront sembler ardues mais il est important de comprendre que chacune des étapes à sa raison d'être : préparer l'entrepreneur à mieux relever le défi du démarrage et de la réussite de son entreprise¹.

Il y a sept étapes importantes à franchir pour en arriver au démarrage de notre entreprise soit :

ÉTAPE 1 : L'IDÉE
ÉTAPE 2 : L'ENTREPRENEUR
ÉTAPE 3 : L'ÉTUDE DE MARCHÉ
ÉTAPE 4 : LA PLANIFICATION
ÉTAPE 5 : LE PLAN D'AFFAIRES
ÉTAPE 6 : LE FINANCEMENT
ÉTAPE 7 : LE DÉMARRAGE

ÉTAPE 1 : L'IDÉE

Quelles sont vos options ? Vous pouvez vous lancer en affaires de trois façons : en créant une nouvelle entreprise, en achetant une entreprise déjà existante ou en achetant une franchise.

Voici quelques pistes qui vous aideront à trouver une idée d'entreprise.

- ❖ Réfléchissez à vos aspirations, vos compétences, votre expertise et votre expérience.
- ❖ Trouvez des besoins à satisfaire en identifiant des irritants et des problèmes dans votre environnement immédiat.
- ❖ Observez l'entourage, le milieu de travail, les gens d'affaires, les loisirs et les activités sociales.
- ❖ Demeurez à l'affût en surveillant l'actualité dans les médias, les journaux et les revues d'affaires.
- ❖ Observez les changements et tendances socio-démographiques, technologiques et économiques.
- ❖ Assistez à des colloques, des foires et des expositions; effectuez des voyages.
- ❖ Analysez les besoins des entreprises dans différents secteurs d'activités.
- ❖ Voyez les fournisseurs de votre région.
- ❖ Analysez les besoins des industries de sous-traitance pour trouver des produits ou des services complémentaires.

Votre service de développement économique peut vous aider à franchir ces différentes étapes. N'hésitez pas à me contacter au 450-568-2810 afin de prendre rendez-vous et d'entreprendre la première étape de la création de votre entreprise.

¹ Lancer votre entreprise : de l'idée au démarrage, ARDEQ (Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec)



PROGRAMME SANTÉ MATERNELLE INFANTILE

Saviez-vous que...

Le Centre de Santé vous offre :

- suivi de grossesse
- suivi post-natal
- test de grossesse
- vaccination, etc

NATHALIE HARRISSON
Infirmière

Ce programme s'adresse aussi aux jeunes en âge de procréer dans le but de les inciter à prévoir une grossesse. Que ce soit de leur donner les connaissances de bases avant la conception et /ou en début de grossesse, pour ainsi mettre les toutes les chances d'avoir des bébés en santé. La prévention et l'information demeure les moyens les plus efficaces.

De plus, ce programme inclus maintenant les enfants jusqu'à 6 ans.

Des informations supplémentaires seront transmises aux personnes concernées en début d'automne.

N'hésitez pas à communiquer avec moi, il me fera plaisir de vous répondre.

Nathalie Harrison,
infirmière

Horaire Place Jeunesse Odanak

Mercredi 18h00 à 22h00
* Ouvert aux jeunes de l'extérieur

Judi 18h00 à 22h00
** Réservé aux jeunes d'Odanak exclusivement

Vendredi 18h00 à 23h00
** Réservé aux jeunes d'Odanak exclusivement

Samedi 18h00 à 23h00
* Ouvert aux jeunes de l'extérieur

Dimanche 18h00 à 21h30
** Réservé aux jeunes d'Odanak
exclusivement

Jenny et Yannick
Place Jeunesse Odanak



**États financiers combinés condensés de
CONSEIL DE BANDE D'ODANAK
31 mars 2008**

Table des matières

PAGE

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	6
ÉTATS FINANCIERS	
Combinés	
Évolution du solde des Fonds combinés	
- Fonds de fonctionnement.....	6
- Fonds d'immobilisations.....	6
- Fonds de fiducie	6
Bilan combiné condensé	6
État combiné condensé des résultats et solde des Fonds - par département	7 et 8
Notes complémentaires aux états financiers combinés condensés.....	8

Rapport des vérificateurs sur les états financiers condensés

Aux membres de
Conseil de bande d'Odanak

Les états financiers combinés condensés ci-joints ont été établis à partir des états financiers complets de Conseil de bande d'Odanak au 31 mars 2008 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 18 juillet 2008. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'organisme. Notre responsabilité, en conformité avec la note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers combinés condensés.

À notre avis, les états financiers combinés condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers combinés condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, tels que définis dans le Manuel de comptabilité et de vérification pour le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et aux exigences du Manuel des rapports de clôture d'exercice du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats des activités et les flux de trésorerie de l'organisme, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés

Le 18 juillet 2008

CONSEIL DE BANDE D'ODANAK

Évolution combinée du solde de Fonds - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	863 335	508 118
EXCÉDENT DES REVENUS DE L'EXERCICE	64 173	355 217
SOLDE À LA FIN	927 508	863 335

Évolution du solde de Fonds - Fonds d'immobilisations
de l'exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	7 464 765	6 763 190
REMBOURSEMENT DES CRÉANCES À LONG TERME	(95 936)	(45 398)
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	577 760	942 244
AUGMENTATION DE LA DETTE À LONG TERME	(133 000)	-
REMBOURSEMENT DE CAPITAL SUR DETTE À LONG TERME	162 221	107 399
	7 975 810	7 767 435
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(364 874)	(302 670)
SOLDE À LA FIN	7 610 936	7 464 765

Évolution du solde de Fonds - Fonds de fiducie
de l'exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	57 236	54 840
REVENUS - REVENDICATIONS CRESPIEUL	2 000 000	-
REVENUS D'INTÉRÊTS	46 161	2 396
SOLDE À LA FIN	2 103 397	57 236

CONSEIL DE BANDE D'ODANAK

Bilan combiné condensé
au 31 mars 2008

	2008	2007
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	75 451	114 028
Placements temporaires	881 739	590 517
Débiteurs	1 107 210	1 072 257
Frais payés d'avance	88 955	223 152
Tranche exigible des créances à long terme	102 691	95 936
	2 256 046	2 095 890
ACTIF ASSUJETTI À DES RESTRICTIONS		
Réserve de remplacement	4 239	3 021
FONDS EN FIDUCIE		
Liquidités dans les Fonds de fiducie d'Ottawa	2 103 397	57 236
PLACEMENT À LONG TERME		
Participation dans une coopérative, CKBN 90,5 FM, détenue à 3,7 %	2 500	-
CRÉANCES À LONG TERME	290 355	393 046
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 958 640	7 745 754
	12 615 177	10 294 947
PASSIF		
À COURT TERME		
Créiteurs et charges à payer	527 030	559 131
Contributions à payer	12 772	15 890
Revenus différés	211 867	87 221
Tranche de la dette courante à long terme échéant à moins d'un an	177 088	268 739
	928 757	930 981
DETTE À LONG TERME	571 161	508 730
	1 499 918	1 439 711
FONDS DE RÉSERVES		
Réserve de remplacement	4 239	3 021
Réserves diverses (note 1)	469 179	466 879
	473 418	469 900
SOLDE DES FONDS		
Fonds de fonctionnement	927 508	863 335
Fonds d'immobilisations	7 610 936	7 464 765
Fonds en fiducie	2 103 397	57 236
	10 641 841	8 385 336
	12 615 177	10 294 947

Éventualités et engagements (notes 2 et 3)

CONSEIL DE BANDE D'ODANAK
ÉTAT COMBINÉ DES RÉSULTATS ET SOLDE DES FONDS - PAR DÉPARTEMENT
de l'exercice terminé le 31 mars 2008

Variable M.A.I.N.C.	Numéro Service Interne	Description	Total des revenus	Total des dépenses	Revenus (dépenses) 2007-2008	Solde des fonds 31-03-2007	Opérations des fonds 2007-2008	Solde des fonds 31/03/08
			\$	\$	\$	\$	\$	\$
ADMINISTRATION								
G4100	MOF Budget de base - SGI							
	1092	Soutien aux gouvernements indiens	766 211	1 095 031	(328 820)	(1 068 261)	-	(1 397 081)
G4104	Perfectionnement en gestion des indiens et des inuits							
	1020	Mise sur pied et soutien des institutions de gouvernement régional ou national	17 376	17 376	-	-	-	-
			783 587	1 112 407	(328 820)	(1 068 261)	-	(1 397 081)
ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRES								
		Conseil de police amérindienne	240 000	226 053	13 947	(40 219)	-	(26 272)
		Projet - Société Historique d'Odanak (Musée)	-	-	-	(82 800)	-	(82 800)
		Projet - PFPN (Foresterie)	10 126	9 688	438	(13 460)	-	(13 022)
		Projet - Espèces en péril	38 000	45 391	(7 391)	-	-	(7 391)
			288 126	281 132	6 994	(136 479)	-	(129 485)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE								
		Développement économique	78 438	78 438	-	9 009	-	9 009
			78 438	78 438	-	9 009	-	9 009
DÉVELOPPEMENT SOCIAL								
P3301	Aide à la vie autonome							
	2402	Handicapés	999	999	-	7	-	7
P3401	Violence dans la famille							
	2420	Projets de prévention	11 402	15 938	(4 536)	519	-	(4 017)
P3100	MOF Budget de base - Assistance sociale							
	2300	Aide au revenu	574 617	442 643	131 974	852 695	-	984 669
99200	Financement accreditif - non A.I.N.C. - Pour comptabilité en suspens							
9931	Centre de santé		382 818	440 211	(57 393)	211 992	-	154 599
9931	Services médicaux		148 718	171 549	(22 831)	(15 303)	-	(38 134)
Autres								
		Stratégie VIH/SIDA (VIH/SIDA)	6 000	9 760	(3 760)	2 319	-	(1 441)
		Initiative du syndrome de l'alcoolisme foetal (SAF/EAF)	9 058	15 698	(6 640)	(1 473)	-	(8 113)
		Initiative sur le diabète (IDA)	13 797	14 110	(313)	(5 528)	-	(5 841)
		Soins à domicile (SDMCJNI)	84 149	90 884	(6 735)	(120 543)	-	(127 278)
		Soins infirmiers	14 172	14 172	-	(812)	-	(812)
		Soins périnatalités	-	-	-	-	-	-
		Maladies transmissibles (SS/LMT)	3 000	3 484	(484)	-	-	(484)
		Santé des aînés	5 055	5 055	-	(559)	-	(559)
		Soins à domicile	-	-	-	-	-	-
		Adolescents	82 780	82 780	-	(959)	-	(959)
		Jeunes Parents	-	-	-	-	-	-
		Conditions physiques	3 461	3 461	-	-	-	-
		Grandir ensemble - PAPA	8 028	8 028	-	(823)	-	(823)
		Qualité de vie	26 611	26 611	-	(2 093)	-	(2 093)
		Alcools et drogues	8 280	8 280	-	-	-	-
		Nutrition	3 708	3 708	-	-	-	-
		Hygiène du milieu	108 904	110 872	(1 968)	(820)	-	(2 788)
		Santé maternelle et infantile (SMI)	951	951	-	-	-	-
		Pandémie influenza	10 000	10 715	(715)	-	-	(715)
		Prévention suicide	7 174	7 174	-	(1 656)	-	(1 656)
		Système d'information de santé	2 424	2 424	-	-	-	-
		Ventilation 2008	45 003	48 363	(3 360)	-	-	(3 360)
		Génératrice	70 000	74 845	(4 845)	-	-	(4 845)
		PAPPN	32 816	37 224	(4 408)	-	-	(4 408)
P2401	Centres culturels							
	2165	Centres culturels et éducatifs	8 577	9 202	(625)	(13 832)	-	(14 457)
		Projet - Aboriginal healing	-	-	-	(7 979)	-	(7 979)
			1 672 502	1 659 141	13 361	895 152	-	908 513
EMPLOI								
CLPN	Commission sur le développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec		519 072	519 072	-	-	-	-
CEPN	Conseil en Éducation des Premières Nations (accumulés)		-	-	-	(1 193)	-	(1 193)
	Emploi jeunesse		14 531	14 931	(400)	(4 319)	-	(4 719)
	Éducation spéciale		-	-	-	(8 686)	-	(8 686)
	Implication parentale		6 867	6 966	(99)	(1 907)	-	(2 006)
	Langues autochtones		5 535	5 550	(15)	(25)	-	(40)
	Nouveaux sentiers en éducation		9 025	9 025	-	-	-	-
	Développement professionnel		-	-	-	-	-	-
	Sports et loisirs		-	-	-	-	-	-
			555 030	555 544	(514)	(16 130)	-	(16 644)
ÉDUCATION								
P2100	MOF Budget de base - Élémentaire/secondaire							
	2100	Éducation - élémentaire et secondaire	406 743	329 923	76 820	257 946	-	334 766
P2300	MOF Budget de base - Postsecondaire							
	2260	Éducation - postsecondaire	1 171 837	680 298	491 539	1 389 877	-	1 881 416
Autres								
		Projet - Café internet	-	10 120	(10 120)	(89 287)	-	(99 407)
			1 578 580	1 020 341	558 239	1 558 536	-	2 116 775

CONSEIL DE BANDE D'ODANAK
ÉTAT COMBINÉ DES RÉSULTATS ET SOLDE DES FONDS - PAR DÉPARTEMENT
de l'exercice terminé le 31 mars 2008

Variable M.A.I.N.C.	Numéro Service Interne	Description	Total des revenus	Total des dépenses	Revenus (dépenses) 2007-2008	Solde des fonds 31-03-2007	Opérations des fonds 2007-2008	Solde des fonds 31/03/08
			\$	\$	\$	\$	\$	\$
AMÉNAGEMENT COMMUNAUTAIRE								
E3101		Acquisition et construction d'équipements collectifs et d'installations						
	4205	Réseaux d'aqueduc et d'égout	-	-	-	(956 481)	-	(956 481)
E3100		MOF Budget de base - Eau et Égout Infrastructure						
E3130		MOF Budget de base - Autres infrastructures						
E3300		MOF Budget de base - Logement						
	4200	Eau et égout - immobilisations						
	4201	Fonctionnement et entretien des biens immobiliers						
	4235	Autres - immobilisations						
	4236	Autres - F & E des biens immobiliers						
	4380	Logement	691 087	738 890	(47 804)	(143 338)	-	(191 142)
(43105)		Stratégie de gestion de l'eau des premières nations						
	(4228)	F & E Aqueduc et égout	-	-	-	(1 138)	-	(1 138)
E3132		Fonctionnement et entretien des équipements collectifs et des immobilisations						
	4275	Système de rapports sur la condition des biens	-	-	-	-	-	-
	4270	Bâtiments communautaires	1 782	1 782	-	-	-	-
	4267	Ponts et chaussées	2 050	2 050	-	-	-	-
E3105		Stratégie des gestions de l'eau des Premières Nations						
	4227	F & E - Eau potable	-	-	-	-	-	-
	4228	F & E - Aqueduc et égout	-	-	-	-	-	-
E3102		Fonctionnement et entretien des équipements collectifs et des immobilisations						
	4210	Système d'égout	563	563	-	-	-	-
	4211	Réseaux d'adduction d'eau	618	618	-	-	-	-
E3306		Mettre en oeuvre des inv. Imm. Dans les logements sur réserves						
	4426	Rénovations	29 000	29 000	-	-	-	-
E3135		Mettre en oeuvre des inv. imm. dans logements sur réserves des PN						
		- Terrain viabilisation						
	4320	Terrain viabilisation	-	-	-	-	-	-
E3101		Acquisition et construction d'équipements collectifs et d'installations						
		Projet - Construction salle communautaire et poste de police	-	-	-	-	-	-
	4207	Projets de systèmes d'égout et réseaux d'adduction d'eau	-	16 618	(16 618)	(60 579)	-	(77 197)
		Projet - Acquisition Place jeunesse	33 179	17 170	16 009	(201 176)	-	(185 167)
			758 279	806 691	(48 413)	(1 362 712)	-	(1 411 125)
LOGEMENT SOCIAL								
Autres		Comité habitation (SCHL)	12 508	13 405	(897)	(6 149)	-	(7 046)
		Programme - SCHL article 95	133 000	247 190	(114 190)	-	-	(114 190)
			145 508	260 595	(115 087)	(6 149)	-	(121 236)
TERRE, REVENUS ET FIDUCIES								
L2701		Programme de gestion des terres et environnement dans les réserves						
	3610	Gestion des terres	24 935	46 522	(21 587)	542	-	(21 045)
P1200		MOF Budget de base - Inscription des indiens et listes						
	2050	Financement de base des services fonciers et fiduciaires	15 291	15 291	-	1 107	-	1 107
			40 226	61 813	(21 587)	1 649	-	(19 938)
		Solde des fonds inactifs au 31-03-2007	-	-	-	988 720	-	988 720
TOTAL			5 900 276	5 836 102	64 173	863 335	-	927 508

CONSEIL DE BANDE D'ODANAK
Notes complémentaires aux états financiers combinés condensés
de l'exercice terminé le 31 mars 2008

1. RÉSERVES DIVERSES

	2008	2007
	\$	\$
Aide sociale	150 000	150 000
Centre de santé	87 000	87 000
Conseil de bande	53 079	53 079
Garanties ministérielles - Habitation	150 000	150 000
Réserve de remplacement - Biens immobiliers	29 100	26 800
	469 179	466 879

2. ÉVENTUALITÉS

Prêt susceptible de remise

Des prêts accordés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour un montant total de 74 658 \$ concernant le programme P.A.R.E.L. sont remboursables par versements annuels variant entre 2 820 \$ et 3 200 \$, sous forme gracieuse et viennent à échéance entre septembre 2010 et octobre 2011. Au 31 mars 2008, le solde des prêts est de 42 298 \$. Les prêts sont conditionnels au maintien du titre de propriétaire occupant des maisons. À défaut de quoi, les prêts deviennent dus.

Cautionnements

Le conseil a endossé des emprunts contractés par des membres de la communauté pour l'acquisition de résidences personnelles pour un montant maximal de 2 154 366 \$. Au 31 mars 2008, ces emprunts totalisent 1 414 082 \$. Il est impossible d'évaluer le montant que l'organisme pourrait devoir payer en cas de défaut de membres de la communauté. Tout paiement que le conseil devrait effectuer sera passé en charge dans l'exercice alors en cours.

De plus, le conseil cautionne conjointement et solidairement des emprunts contractés par la Société Historique (Musée) d'Odanak pour des montants maximums de 1 300 978 \$. Au 31 mars 2008, l'engagement maximum du conseil sur ces emprunts est de 1 253 763 \$. Il est impossible d'évaluer le montant que le conseil pourrait devoir payer en cas de défaut de membres de la communauté. Tout paiement que le conseil devrait effectuer sera passé en charges dans l'exercice alors en cours.

3. ENGAGEMENTS

L'organisme a contracté des ententes qui viennent à échéance jusqu'en 2013. Les paiements futurs s'élèveront à 368 441 \$ et comprennent les paiements suivants pour les cinq prochains exercices :

	Transport Médical	Ententes diverses	Location d'équipement
	\$	\$	\$
2009	122 000	70 956	24 700
2010	-	38 610	24 700
2011	-	35 820	18 010
2012	-	30 000	14 115
2013	-	-	4 740
	122 000	175 386	86 265

La rubrique « Ententes diverses » comprend des ententes signées pour le contrôle des mouches noires, les travaux pour le réseau d'alimentation en eau potable, de collecte de déchets, service d'alimentation en eau potable et la régie de protection contre les incendies.

De plus, l'organisme s'est engagé à assumer le déficit d'opération annuel par voie de résolution du Centre de la petite enfance « Aw8ssisak » d'Odanak.